

DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

**CAPLP INTERNE ARTS APPLIQUES
CULTURES ARTISTIQUES OPTION DESIGN**

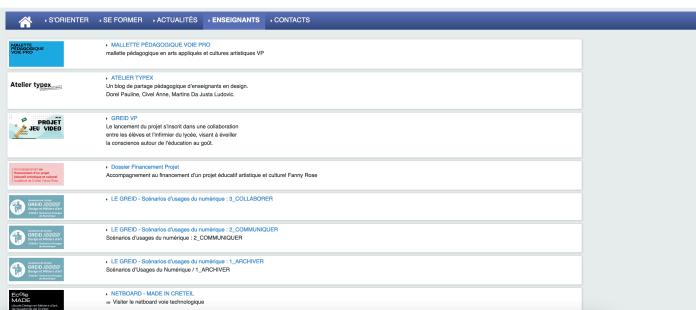


**Définition
et attentes
de l'épreuve.**

**Pour se préparer aux épreuves, il est fortement conseillé aux candidats de s'informer sur : les programmes
>> élargir aux textes officiels (détailler les différents canaux de diffusion/sites officiels ministériels et disciplinaires)**

Les programmes des enseignements d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparant au CAP et au BCP* et les référentiels des diplômes professionnels en vigueur dans la voie professionnelle. Ils sont pour la plupart consultables **sur le site éduscol**.

**DESIGN
& MÉTIERS
D'ART**
ÉCOLE
DE CRETÉIL
Anne
Hélène



- Les rapports de jury de concours des sessions précédentes.

La Réforme des lycées professionnels via **le site education.-gouv.fr**.

Le statut particulier des professeurs de lycée professionnel : décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 modifié par le décret n°2017-786 du 5 mai 2017.

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation est publié en annexe de l'arrêté modifié du 1er juillet 2013.

***La transformation de la voie professionnelle** a conduit, depuis la rentrée scolaire 2019, à la réécriture des programmes de l'enseignement général de CAP et de BCP. Ils sont définis par arrêtés du 3-4-2019 publiés au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019 (Cf. programmes d'arts appliqués et cultures artistiques).

<https://artsappliques.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique92>



La pédagogie et la didactique sont deux facettes essentielles de l'éducation. Tandis que la pédagogie concerne les méthodes et les pratiques de l'enseignement, la didactique se concentre sur le contenu et la structuration de l'apprentissage. Ensemble, elles fournissent une base solide pour un enseignement efficace et adapté aux besoins des élèves. En tant qu'enseignants, maîtriser ces concepts permet de créer des environnements d'apprentissage plus dynamiques, engageants et productifs.

Référentiel du professeur

19 compétences réparties en 5 domaines

Acteur du service public



- Faire partager les valeurs de la République
- Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves

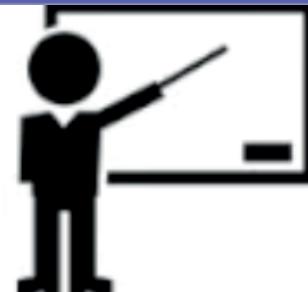


- Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier



Porteur de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement



Praticien expert des apprentissages



- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Acteur de la communauté éducative



- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Qu'est-ce que la pratique réflexive?

Rien n'est moins anodin que de réfléchir. Surtout si l'on accepte de réfléchir à des problèmes insolubles, à des dilemmes, à la question des finalités et du sens. On ouvre alors la boîte de Pandore, sans savoir si on pourra la refermer.

Saint-Arnaud souligne que la réflexion «permet à un professionnel de s'adapter à chaque situation où il exerce sa profession» (Saint-Arnaud 1992. p51)

En quelques mots, **la pratique réflexive** désigne la capacité d'une personne à réfléchir à sa pratique professionnelle en devenant l'objet de sa propre réflexion (Rege Colet et Rovero, 2014; Lison, 2013).

La pratique réflexive comporte **trois dimensions** qui sont imbriquées entre elles : la réflexion **dans l'action**, la réflexion **sur l'action** et la réflexion **pour l'action**.(Shön 1983).

La réflexion sur l'action est **à la fois rétrospective (réflexion sur)**, au sens où elle explicite une expérience vécue, et **prospective (réflexion pour)**, au sens où elle vise **à transformer, à améliorer l'action**.

Quant à elle, la réflexion dans l'action est **une prise de conscience sur ce qui se passe au fur et à mesure que l'action se déroule, afin de l'adapter au fur et à mesure également**. Il s'agit donc d'une réflexion en cours d'action qui comprend une réflexion sur l'action accompagnée d'une intention de changer le cours de l'action (réflexion pour).

L'épreuve d'admissibilité

Les modalités d'élaboration du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) décrites par les textes officiels établissent **la règle à suivre par les candidats**. Les dossiers doivent respecter la forme imposée en deux parties consistant, **d'une part, à exposer les responsabilités confiées au candidat durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement ou de la formation** et, d'autre part, **à analyser, décrire et commenter de façon précise l'une des réalisations pédagogiques de son choix**

Les meilleurs candidats sont ceux qui :

- Dans la première partie de leur dossier, **savent dépasser la simple énumération** des différentes étapes de leur carrière pour **analyser et mettre en perspective leur expérience** dans les fonctions exercées, au regard des compétences professionnelles attendues pour l'enseignement.
- Dans la deuxième partie, **parviennent à développer l'analyse détaillée et argumentée d'une réalisation pédagogique contextualisée**, en s'efforçant de préciser et de justifier les choix didactiques opérés, au travers d'une communication claire et structurée.

La forme de l'épreuve valorise les candidats qui, faisant preuve de suffisamment de réflexivité sur leur parcours professionnel, sont capables d'appréhender et d'analyser l'expérience acquise dans leurs fonctions et activités actuelles ou passées pour témoigner d'une approche pédagogique réfléchie dans leur champ de compétence.

Pour l'option design du concours interne, l'analyse des résultats de l'épreuve montre que la proportion de candidats y étant parvenue a augmenté par rapport à la session précédente.



La nature des épreuves

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	COEFFICIENT
Épreuve d'admissibilité		
Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle	-	1
Épreuve d'admission		
Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes ou les référentiels du lycée professionnel	6 heures 4 h 1 h 30 min 30 min	2
• Travaux pratiques • Préparation de l'exposé • Exposé • Entretien		

Les épreuves du concours ne font pas l'objet d'un programme limitatif.

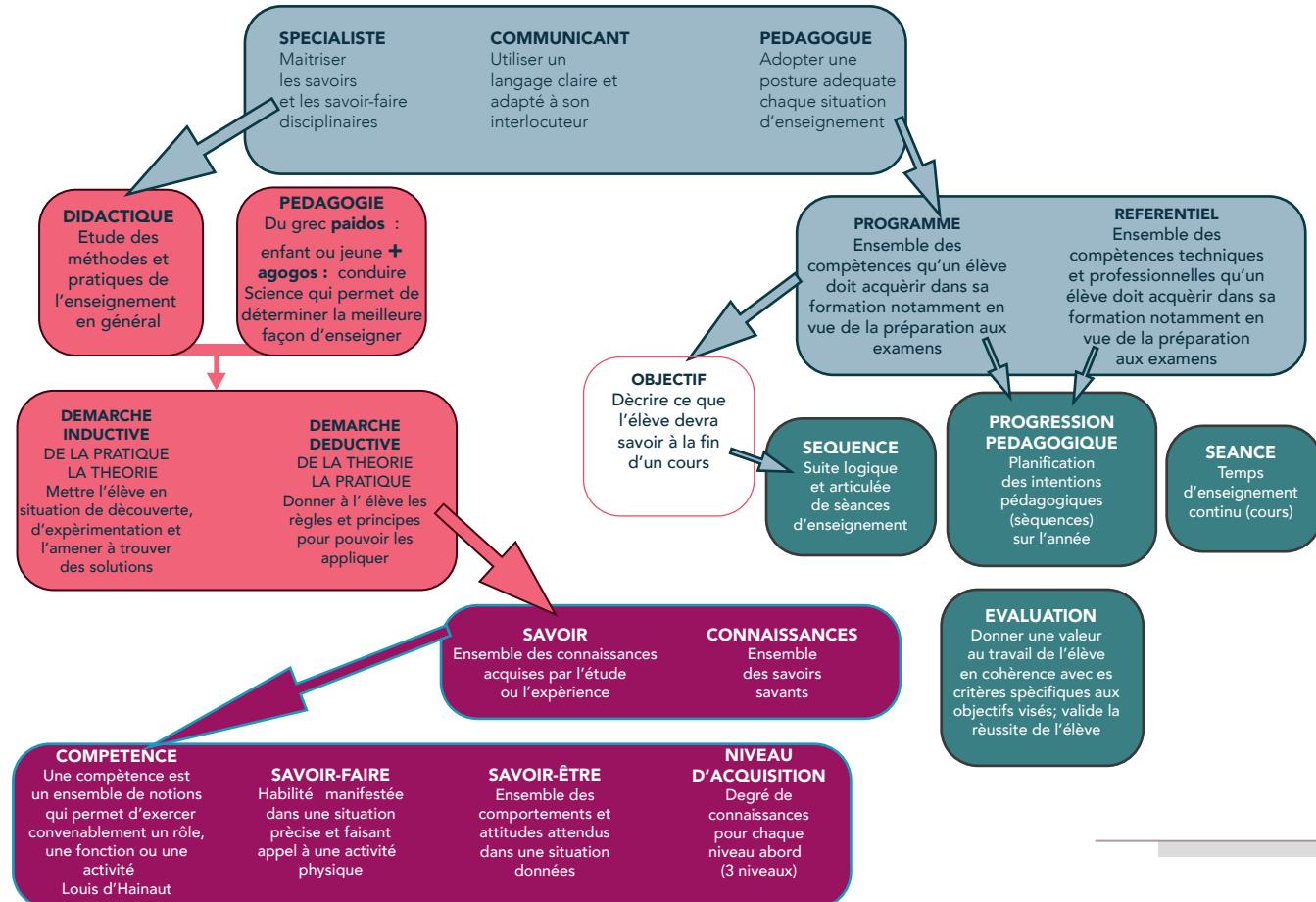
Un rappel des dispositions réglementaires des articles 10 et 11 de l'arrêté du 19 avril 2013

- Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après
- l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie
- à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre
- au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon
- les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat

Être professeur

LEXIQUE : vocabulaire spécifique aux missions de l'éducation nationale
(enseigner, valider/certifier, orienter)

Carte Mentale du vocabulaire spécifique à la profession



Comprendre la Différence entre Didactique et Pédagogie !!

Dans le domaine de l'éducation, les termes "**didactique**" et "**pédagogie**" sont souvent utilisés de manière interchangeable. Cependant, ils renvoient à des concepts distincts qui jouent chacun un rôle crucial dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.

Qu'est-ce que la Pédagogie ?

La pédagogie est l'art et la science de l'enseignement. Elle englobe l'ensemble des méthodes et des pratiques utilisées par les enseignants pour transmettre des connaissances et des compétences aux élèves. La pédagogie se concentre sur **le comment** enseigner et inclut des aspects tels que :

- **Les stratégies d'enseignement** : Techniques et approches pour rendre l'apprentissage plus efficace et engageant.
- **La gestion de classe** : Organisation de l'espace de classe, maintien de la discipline, et création d'un environnement propice à l'apprentissage.
- **La psychologie de l'apprentissage** : Compréhension des processus cognitifs et émotionnels des élèves pour adapter l'enseignement à leurs besoins.

En résumé, la pédagogie est une discipline large qui couvre tous les aspects de l'enseignement, de la préparation des cours à l'évaluation des élèves.



Qu'est-ce que la Didactique ?

La didactique se concentre sur le contenu de l'enseignement et la manière de le structurer pour faciliter l'apprentissage. Elle s'intéresse au **quoi** et au **pourquoi** enseigner, en mettant l'accent sur :



- **Les contenus d'enseignement** : Choix et organisation des connaissances et des compétences à transmettre.
 - **Les objectifs d'apprentissage** : Définition des compétences et des savoirs que les élèves doivent acquérir.
 - **Les méthodes didactiques** : Techniques spécifiques pour enseigner des concepts particuliers dans une discipline donnée.

La didactique est donc plus analytique et méthodologique, cherchant à comprendre et à optimiser la relation entre l'enseignant, l'élève et le savoir.

Différence Clé entre Didactique et Pédagogie

La différence clé entre la didactique et la pédagogie réside dans leur focalisation respective :

- **La pédagogie** se concentre sur les méthodes et les pratiques de l'enseignement en général. Elle est concernée par la dynamique de la classe, l'engagement des élèves, et l'adaptation des techniques d'enseignement aux besoins des apprenants.
- **La didactique** se focalise sur le contenu et la structuration de l'enseignement. Elle s'interroge sur les meilleurs moyens de présenter les concepts, d'organiser le savoir, et d'atteindre les objectifs d'apprentissage.

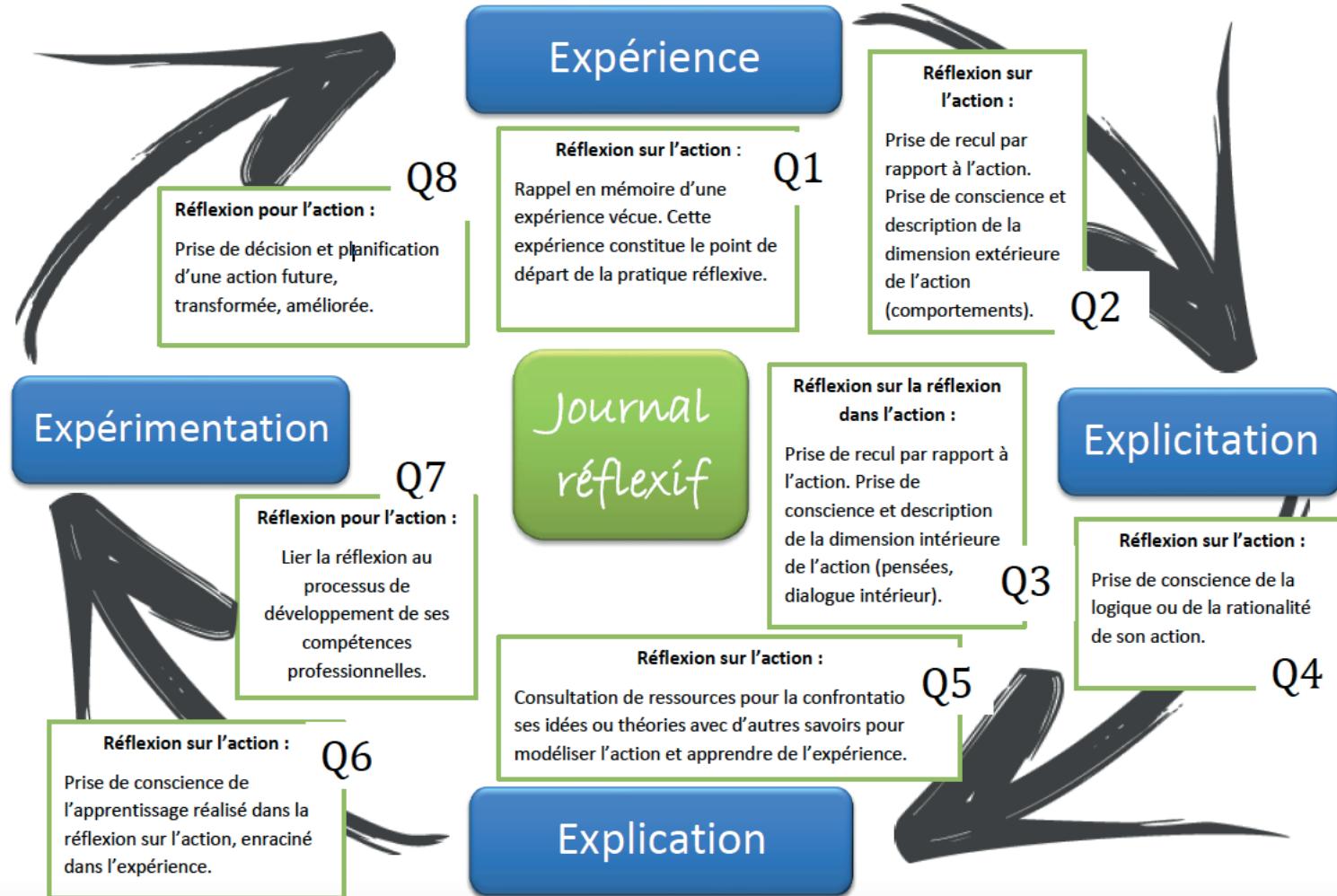
Pourquoi est-il important de Comprendre cette Différence ?

Pour les enseignants, comprendre la différence entre didactique et pédagogie permet de :

- **Améliorer l'enseignement** : En combinant des approches pédagogiques efficaces avec une didactique bien pensée, les enseignants peuvent offrir un apprentissage plus riche et plus ciblé.
- **Adapter l'enseignement** : Connaître ces deux aspects permet d'ajuster les méthodes et le contenu en fonction des contextes et des besoins spécifiques des élèves.
- **Développer une réflexion critique** : Une compréhension approfondie des concepts didactiques et pédagogiques encourage une réflexion continue sur la pratique enseignante et l'amélioration des méthodes éducatives.



La pratique réflexive



Développer la pratique réflexive

Dans le métier d'enseignant



quelques lectures "pour aller plus loin"

Les gestes professionnels dans la classe

Éthique et pratiques
pour les temps qui viennent

